

Réunion de Collège public

Fiche n°5

Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Définition des notions :

Remise en question des termes « socle commun » contenus dans le sujet proposé. Volonté de définir des objectifs à atteindre et non des minima vitaux.

⇒ Question sous-jacente : Problème du Collège unique

I Constat

- Nécessité d'une connaissance mutuelle des enseignements des 1^{er} et 2^{ème} cycles. A cet effet, des visites de classes pourraient être envisagées.
- En français, la relation grammaire/lecture/écriture est à consolider à l'école primaire.
- Redéfinition de l'apprentissage d'une langue étrangère au primaire ouvre sur un débat controversé :
 - Certains enseignants souhaitent l'enseignement d'une langue vivante dès le CP.
 - D'autres soulignent les difficultés et les acquis fragiles déjà de certains élèves. L'apprentissage d'une langue vivante ne serait-il pas alors perçu comme une surcharge et un obstacle supplémentaire ?
 - Quelles sont les matières fondamentales ?L'idée de « matières fondamentales » demeure gênante.

Toutefois, il convient de réaffirmer fortement l'enseignement du français, de sorte que l'on ne parlerait plus de matières fondamentales au pluriel, mais de la matière fondamentale.

De nos jours, les difficultés des élèves à comprendre les consignes, la polysémie du vocabulaire montrent que chaque professeur est amené à enseigner le français dans sa discipline.

II Le contenu du socle commun

Ce socle commun peut être défini en termes de « savoir-être », « savoir-faire », « savoirs » et « compétences ».

A- Savoirs devant être acquis à l'issue de l'école primaire :

1- Savoir-être :

- Problème du déplacement des élèves dans la classe
- La gestion du matériel

Plusieurs remarques : nécessité d'outils communs primaires / collège (Agenda - cahier de textes) et de démarche commune (Devoirs Maison)

- Respect de la communauté et du règlement établi.

Ce point fait rejaillir le problème des sanctions.

Comment s'assurer de ce respect ?

- Une réflexion sur le règlement s'impose.

L'élaboration d'un contrat de vie de classe peut ensuite être rédigée par les élèves.

- Implication et adhésion de la famille / règlement.

D'une façon générale, le parent doit être partenaire et travailler de concert avec le personnel dans son ensemble ... ce qui n'est, hélas, pas toujours le cas.

⇒ Il y a donc « savoirs » pour l'élève, mais également « savoirs » pour la famille.

Dans cet esprit, le problème de l'éducation au sens large tient une place toute particulière.

La liaison « droits » et « devoirs » doit être affirmée.

2- Savoir-faire :

- La notion « d'effort »

Est-ce le rôle de l'enseignant d'entraîner à l'effort ?

Définition de la fonction d'enseignant :

- faire acquérir des connaissances qui vont conduire à la réussite de l'élève,
- favoriser la réflexion et l'esprit critique
- former le futur citoyen

Ce rôle n'est bien sûr pas toujours facile à tenir, compte tenu de la grande disparité entre les collègues et de la motivation parfois chancelante des élèves.

Comment faire réfléchir l'élève et / ou le faire participer à la réflexion ? L'observation, puis la description de documents supports semble être une piste intéressante et qui a fait ses preuves.

Malgré les difficultés parfois rencontrées, l'hétérogénéité des classes n'est pas remise en question. Elle est positive et souhaitable.

Question soulevée : Aide aux élèves en difficulté.

La pédagogie différenciée semble être difficile à mettre en application.

3- Savoirs :

- Maîtrise de la lecture

Constat et impression d'échec : 20 % des élèves de 6^{ème} ont des problèmes de déchiffrement. Cette fragilité se répercute et se ressent jusque dans les classes supérieures.

- Comprendre ce qui est lu
- Maîtrise de la graphie

Volonté de revaloriser le geste graphique.

Les élèves de collège ont souvent des difficultés de graphisme. Or, la trace écrite en cours a des conséquences sur l'apprentissage.

On doit donc accorder une attention toute particulière à la formalisation de la séance.

- Savoir calculer

Développement de la logique et du raisonnement

- Méthodologie d'acquérir :

Problème de la mémorisation et de l'apprentissage des savoirs.

La mémorisation ne doit pas se faire au détriment de la réflexion. Il faut qu'il y ait équilibre entre mémorisation et esprit civique.

B- Savoirs devant être acquis à l'issue du collège :

Apparaît la nécessité de définir le terme "compétences" car il enferme un contenu différent selon les personnes. En fait, les compétences s'avèrent être disciplinaires.

Il semble également intéressant de mettre en parallèle les livrets de compétences de l'école primaire et les différentes compétences exigibles au collège.

Compétences au sortir du collège :

- Argumentation
- Autonomie

Le terme "autonomie" doit être bien défini, car sa perception peut être différente selon les niveaux.

Au collège :

- Anticiper et se prendre en charge
 - Comprendre l'utilité de cette prise en charge
- La notion d'effort est encore une fois bien présente.

L'autonomie est d'envisager sous toutes ses formes.

- Gérer le rythme de Travail
- Acquisition du programme de connaissances :
 - Mathématiques : Programme satisfaisant - Evolution possible
 - Histoire - Géographie : Programme satisfaisant - Compétences bien fixées
 - Anglais : Programme chargé - Effectif des classes trop lourd
 - Français : Demi - groupes souhaitables - compétences bien fixées
 - SVT : Insistance sur les compétences plus que sur les notions.

La transversalité, tout autant que l'interdisciplinarité, sont nécessaires et doivent être mises en valeur dans ce travail sur les compétences.

On peut imaginer, par exemple, la multiplication des intervenants dans le secondaire.

La transversalité, tout autant que l'interdisciplinarité, sont nécessaires et doivent être mises en valeur dans ce travail sur les compétences.

On peut imaginer, par exemple, la multiplication des intervenants dans le secondaire.

La transversalité peut exister non seulement entre les différentes matières, mais également entre le primaire et le collège.

III Comment s'assurer de la maîtrise du savoir ?

⇒ L'évaluation et la pertinence de la note.

L'évaluation des compétences dépend des matières.

Globalement, la notion de "notes" n'est pas remise en question, mais elle doit être nuancée par l'appréciation. Ces deux dimensions, note + appréciation, sont fondamentales.

Les conseils pour progresser tiennent également une place importante.

On aurait donc au final : Note / Appréciation / conseils.

⇒ Le brevet des collèges.

- Le brevet devrait valider l'acquisition du socle de connaissances et des compétences, mais ce n'est pas le cas actuellement. Le socle de compétences est encore mal défini.
- Il serait donc utile de définir le type de brevet et l'évaluation pour l'obtention de ce diplôme.

Aménagements possibles :

- Ajustement des notes de 4^{ème},
- Examen en fonction de l'orientation prévue/
Remise en question du brevet unique,
- Introduction de matières supplémentaires,
- Evaluer des compétences bien ciblées.

Même si le réaménagement du brevet paraît incontournable, l'obtention du diplôme continue une motivation indéniable pour l'élève tout au long de l'année.

Rappel des mots-clefs et idées dominantes :

- Une seule matière fondamentale ⇒ le français,
- Le sens de l'effort et de la réflexion,
- La déclinaison des savoirs en "savoir-être", "savoir-faire", "pouvoirs" et "compétences"
- Réaménagement du Brevet des collèges.